Image not found or type unknown

Renonciation accord de principe sur contrat en alternance

Par **melyoste**, le **11/06/2011** à **11:20**

Bonjour,
actuellement en fin de DUT j'ai postulé auprès de deux banques pour une licence en alternance banque assurance.
la première banque après entretien m'a contacté pour m'informer qu'elle était intéressée et m'a demandé une confirmation écrite d'acceptation, que j'ai faite.
la seconde banque après un entretien semblait elle aussi très intéressée par mon profil mais la réponse devrait intervenir fin juin 2011
ma question est :
dans l'hypothèse d'une réponse favorable de la seconde banque qui m'intéresse plus (pour des raisons de proximité FACULTE ET DOMICILE dans la même ville donc pas de frais) puis je renoncer a l'accord de principe que j'ai signé (PAS DE CONTRAT ETABLI) avec la première banque sans que cela ne me porte préjudice

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés